

Union belge pour l'Agrément technique de la Construction asbl

Siège social: Rue du Lombard 42 1000 Bruxelles Bureaux: Kleine Kloosterstraat 23 1932 Sint-Stevens-Woluwe

1932 Sint-Stevens-Woluwe

TVA BE 0820.344.539 - RPM Bruxelles

### Membre de l'EOTA, de l'UEAtc et de la WFTAO

Tél.: +32 (0)27164412 info@butgb-ubatc.be www.butgb-ubatc.be

## Agrément Technique ATG avec Certification



SYSTÈME D'ISOLATION POUR TOITURE CHAUDE

UTHERM ROOF M
UTHERM ROOF L
UTHERM ROOF L PRO
UTHERM ROOF L TAPERED
UTHERM ROOF L PRO
TAPERED

Valable du 09/02/2024 au 08/02/2029

## Opérateur d'agrément et de certification



Belgian Construction Certification Association
Cantersteen 47 – 1000 Bruxelles
www.bcca.be – info@bcca.be

### Titulaire d'agrément :

UNILIN srl, division insulation Waregemstraat 112 8792 Waregem (Desselgem) Tél.: +32 (0)56 73 50 91

Tél.: +32 (0)56 73 50 91 Fax: +32 (0)56 73 50 90

Courriel: <u>info.insulation@unilin.com</u> Site Internet: www.unilininsulation.com

# 1 Objectif et portée de l'Agrément Technique

Cet Agrément Technique concerne une évaluation favorable du système (tel que décrit ci-dessus) par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet Agrément Technique.

L'Agrément Technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du système en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du système et fiabilité de la production.

L'Agrément Technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le Titulaire d'Agrément.

Pour que l'Agrément Technique puisse être maintenu, le Titulaire d'Agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du système soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du système à l'Agrément Technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un Opérateur de Certification indépendant, BCCA.

Le Titulaire d'Agrément [et le Distributeur] est/sont tenu(s) de respecter les résultats d'examen repris dans l'Agrément Technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'Opérateur de Certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le Titulaire d'Agrément [ou le Distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de sa propre initiative.

L'Agrément Technique et la certification de la conformité du système à l'Agrément Technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'Agrément Technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque: dans cet Agrément Technique, on utilisera toujours le terme « entrepreneur », en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme « exécutant », « installateur » et « applicateur ».

## 2 Objet

Cet agrément porte sur un système d'isolation pour toiture chaude dans le cas de toitures à pente légère (les pentes > à 20 % sont possibles moyennant certaines mesures de précaution, voir § 6.2.2) accessibles aux piétons et à des fins d'entretien fréquent (classe de sollicitation P3, voir la note de l'UBAtc concernant l'accessibilité des toitures plates).

Le système se compose de panneaux isolants à base de polyisocyanurate (PIR) à poser avec les composants auxiliaires décrits dans le présent agrément, conformément aux prescriptions d'exécution décrites au § 5. Les compositions de toitures autorisées à ce propos sont également mentionnées au § 5.

En fonction du support et du type de panneau, ces panneaux isolants sont collés au moyen de colle PU, posés en indépendance sous lestage ou fixés mécaniquement et recouverts d'une étanchéité de toiture collée, posée en indépendance, autocollante ou fixée mécaniquement bénéficiant d'un agrément ATG et faisant l'objet d'une technique de pose qui y correspond.

Les produits UTHERM ROOF M, UTHERM ROOF L, UTHERM ROOF L PRO, UTHERM ROOF L TAPERED et UTHERM ROOF L PRO TAPERED font l'objet de l'agrément de produit avec certification ATG H900. Cet agrément de produit avec certification comprend un contrôle continu de la production par le fabricant, complété par un contrôle externe régulier à ce propos par l'organisme de certification désigné par l'UBAtc.

L'agrément de l'ensemble du système s'appuie en outre sur l'utilisation de composants auxiliaires pour lesquels une attestation assure qu'ils satisfont aux performances ou critères d'identification mentionnés au § 3.2.

L'agrément technique porte sur le matériau isolant et sur le système décrit, y compris la technique de pose, mais pas sur la qualité de l'exécution.

## 3 Matériaux

# 3.1 Panneaux UTHERM ROOF M, UTHERM ROOF L, UTHERM ROOF L PRO, UTHERM ROOF L TAPERED et UTHERM ROOF L PRO TAPERED

Les panneaux isolants UTHERM ROOF M, UTHERM ROOF L, UTHERM ROOF L PRO, UTHERM ROOF L TAPERED et UTHERM ROOF L PRO TAPERED sont des panneaux rigides rectangulaires de couleur jaunâtre, composés d'une âme de mousse rigide de polyisocyanurate (PIR) et comportent un revêtement sur les deux faces. La mousse à base de polyol et d'isocyanate est obtenue par expansion au moyen d'un agent gonflant (pentane).

Tableau 1 – Aperçu du produit

Dénomination commerciale des panneaux isolants	Revêtement	Dimensions (mm) Iongueur x largeur x épaisseur	Parachèvement des bords	
UTHERM ROOF M	Voile de verre revêtu d'un coating minéral d'env. 290 g/m² sur les deux faces	Standard : 1200 x 600 Sur demande : 1200 x 1200 ; 2400 x 1200 (*) ; 2500 x 1200 (*) Épaisseur : 30 à 160	En version standard, les panneaux sont à bords droits ; sur	
UTHERM ROOF L UTHERM ROOF L PRO	Complexe multicouche étanche au gaz à base de laminé kraft aluminium appliqué sur les deux faces	Standard : 1200 x 600 Sur demande : 1200 x 1200 ; 2400 x 1200 (*) ; 2500 x 1200 (*) Épaisseur : 30 à 160	demande, ils peuvent être livrés avec feuillure.	
UTHERM ROOF L TAPERED UTHERM ROOF L PRO TAPERED	Complexe multicouche étanche au gaz à base de laminé kraft aluminium appliqué sur les deux faces	1200 x 1200 pente 10 mm: 30/40; 40/50; 50/60; 60/70; 70/80; 80/90; 90/100; 100/110; 110/120 pente 15 mm: 30/45; 45/60; 60/75; 75/90; 90/105; 105/120 pente 20 mm: 30/50; 50/70; 70/90; 90/110; 110/130 pente 25 mm: 30/55; 55/80; 80/105; 105/130	les panneaux à pente intégrée sont toujours à bords droits	
1): 2400 mm x 1200 mm et 2500 mm x 1200 mm : uniquement pour isolation fixée mécaniquement				

Tableau 2 – Application

	Techniques de pose de l'étanchéité (voir § 5.2.4) en fonction du type d'isolation			
	UTHERM ROOF M	UTHERM ROOF L UTHERM ROOF L PRO	UTHERM ROOF L TAPERED UTHERM ROOF L PRO TAPERED	
	LL TC PC (étanchéité synthétique) MV	LL TC (étanchéité synthétique) PC (étanchéité synthétique) PAC (*) MV	LL TC (étanchéité synthétique) PC (étanchéité synthétique) PAC (*) MV	
Support	Méthodes pour la p	oose de l'isolation en function du su	upport (voir § 5.2.3)	
Béton, béton cellulaire, béton- mousse ou éléments en terre cuite	L	Cs (max. 1200 mm x 1200 mm) (SOUDATHERM ROOF 250) L	Cs (SOUDATHERM ROOF 250)	
	(max. 1200 mm x 1200 mm)	(max. 1200 mm x 1200 mm)		
Bois ou panneaux ligneux	V (multiplex) (**)	Cs (max. 1200 mm x 1200 mm) (SOUDATHERM ROOF 250) V (multiplex) (**)	Cs (max. 1200 mm x 1200 mm) (SOUDATHERM ROOF 250) V (multiplex) (**)	
Tôles d'acier profilées (≥ 0,75 mm)	(memplessy ( )	Cs (max. 1200 mm x 1200 mm) (SOUDATHERM ROOF 250)	Cs (SOUDATHERM ROOF 250)	
	V	V	V	
Etanchéité ou pare-vapeur		Cs (max. 1200 mm x 1200 mm) (SOUDATHERM ROOF 250)	Cs (SOUDATHERM ROOF 250)	
bitumineux	L (max. 1200 mm x 1200 mm)  V (pare-vapeur sur tôle d'acier)	L (max. 1200 mm x 1200 mm) V (pare-vapeur sur tôle d'acier)	V (pare-vapeur sur tôle d'acier)	
Membrane bitumineuse avec finition aluminium	L	Cs (max. 1200 mm x 1200 mm) (SOUDATHERM ROOF 330) L	Cs (SOUDATHERM ROOF 330)	
Légando	(max. 1200 mm x 1200 mm) V (pare-vapeur sur tôle d'acier)	(max. 1200 mm x 1200 mm) V (pare-vapeur sur tôle d'acier)	V (pare-vapeur sur tôle d'acier)	

## Légende :

Etanchéité :

LL: en indépendance sous lestage TC: adhérence totale avec colle à froid PC: adhérence partielle avec colle à froid

PAC : étanchéité autocollante en adhérence partielle

MV: fixation mécanique par vis

Isolation:

Cs : colle synthétique

L : pose en indépendance (étanchéité lestée)

V : fixation mécanique par vis

(\*): (\*\*):

Etanchéité autocollante en adhérence partielle: après acceptation par le Titulaire d'Agrément. Fixation mécanique de l'isolation (multiplex) n'a pas été examinée dans le cadre de la demande d'ATG.

### 3.2 Composants auxiliaires

### 3.2.1 Colles synthétiques

Dans le cadre de cet ATG, SOUDATHERM ROOF 250 et SOUDATHERM ROOF 330 ont été testés en ce qui concerne la compatibilité avec l'isolation. Par ailleurs, une valeur de calcul pour la résistance au vent a été déterminée sur base d'essais de traction et de vent, voir § 5.3.

En cas d'utilisation d'autres colles que celles qui ont été examinées dans le cadre du présent ATG, il convient de réaliser une étude supplémentaire par rapport à la compatibilité et la résistance au vent.

### **Colle PU SOUDATHERM ROOF 250** 3.2.1.1

Caractéristiques de la colle polyuréthane monocomposante SOUDATHERM ROOF 250:

- Masse volumique: 25 kg/m³ (à 20 °C)
- Durée de conservation : 24 mois (à une température ambiante de 5°C à 25°C)
- Emballage: aerosol 800 ml
- Formation de peau: env. 8 min. (en fonction de la température et de l'humidité ambiantes)
- Temps de durcissement : 1 heure

La colle SOUDATHERM ROOF 250 a été examinée dans le cadre de cet ATG lors de l'examen d'agrément.

SOUDATHERM ROOF 250 fait l'objet d'un agrément technique avec certification ATG 3201 (validité peut être vérifiée sur www.butgbubatc.be).

### 3.2.1.2 Colle PU SOUDATHERM ROOF 330

Caractéristiques de la colle polyuréthane monocomposante SOUDATHERM ROOF 330:

- Masse volumique : 29 kg/m³ (à 20 °C)
- Durée de conservation : 18 mois (à une température ambiante de 5 °C à 25 °C)
- Emballage: canister sous pression 10,4 kg
- Formation de peau: env. 8 min. (en fonction de la température et de l'humidité ambiantes)
- Temps de durcissement : 1 heure

La colle SOUDATHERM ROOF 330 a été examinée dans le cadre de cet ATG lors de l'examen d'agrément.

SOUDATHERM ROOF 330 fait l'objet d'un agrément technique avec certification ATG 3201 (validité peut être vérifiée sur www.butgbubatc.be).

### 3.2.2 Fixations mécaniques de l'isolant

Fixations mécaniques pour utilisation des panneaux isolants sur tôles d'acier profilées.

Pour pouvoir prendre en compte une valeur de calcul forfaitaire de 450 N/fixation, les fixations mécaniques doivent être conformes aux caractéristiques suivantes:

- le diamètre minimal de la vis s'élève à 4,8 mm
- les vis comportent une pointe de forage adaptée
- la valeur caractéristique d'arrachement statique de la vis est ≥ à 1350 N (sur tôle d'acier de 0,75 mm).
- l'épaisseur de la plaquette de répartition est ≥ à 1 mm pour les plaquettes plates et ≥ à 0,75 mm pour les plaquettes profilées
- résistance à la corrosion : résiste à 15 cycles EOTA

Les fixations mécaniques destinées à une utilisation sur supports ligneux (par exemple sur multiplex) feront l'objet d'une étude supplémentaire.

#### **Produits bitumineux** 3.2.3

Produits bitumineux dont la conformité par rapport à la PTV 46-002 est attestée.

### 3.2.4 Pare-vapeur

Pour ce qui concerne les pare-vapeur éventuels et leur mode de pose, nous renvoyons au chapitre 6 de la NIT 280.

Les pare-vapeur font partie du système mais ne relèvent pas de cet agrément et ne tombent pas sous certification.

#### 3.2.5 Étanchéité de toiture

L'étanchéité de toiture doit faire l'objet d'un agrément technique (ATG) avec certification pour système d'étanchéité de toiture.

### Fabrication et commercialisation

Les panneaux isolants sont fabriqués par la firme UNILIN, division insulation dans ses unités de production à Desselgem et Feluy. La également firme LINILIN insulation division assure commercialisation des panneaux et peut offrir l'assistance technique voulue.

Pour ce qui concerne la fabrication et les contrôles, voir l'agrément de produit avec certification ATG/H900.

L'emballage comporte une étiquette reprenant les données voulues dans le cadre du marquage CE, la marque et le numéro d'ATG.

### 5 Conception et mise en œuvre

### 5.1 Documents de référence

- NIT 280: La toiture plate (Buildwise).
- NIT 239 : Fixation mécanique des isolants et étanchéités sur tôles d'acier profilées (Buildwise).
- NIT 244: Les ouvrages de raccord des toitures plates: principes généraux (Buildwise)
- Document de l'UBAtc "Summary of the characteristicscriteria in the frame of ATG-applications" de juin 2021.
- Feuillet d'information de l'UBAtc 2012/2: «L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 ».
- "Technical guidelines for the assessment of thermal insulation systems intended for supporting waterproof coverings on flat and sloping roofs" (UEAtc, 1992). Guide pour l'agrément technique "Colles synthétiques à
- froid Isolant pour toitures plates" (UBAtc, 2020).

### 5.2 Mise en œuvre

Les panneaux isolants dans leur emballage doivent être transportés et stockés à sec en prenant à cet égard les précautions voulues pour éviter de les endommager.

La composition de toiture conformément à la NIT 280 comprend :

- un plancher de toiture (§ 5.2.1)
- un pare-vapeur (éventuellement) (§ 5.2.2)
- les panneaux isolants (§ 5.2.3)
- une étanchéité de toiture (§ 5.2.4)
- couche de lestage (éventuellement).

### 5.2.1 Plancher de toiture

Le plancher de toiture doit être conforme à la norme NBN B 46-001 et à la NIT 280.

### 5.2.2 Pare-vapeur

Il convient de prévoir un pare-vapeur en fonction du climat intérieur prévisible du bâtiment, de l'humidité dans le plancher de toiture et des propriétés hygrothermiques des différents matériaux entrant dans la composition de la toiture.

La classe de pare-vapeur est déterminée soit par calcul, soit en prenant en considération les recommandations de la NIT 280. Celles-ci sont basées sur la méthode de calcul Glaser qui tient compte des conditions climatologiques limites non stationnaires et de l'inertie thermique et hygrique de la toiture.

### 5.2.3 Pose des panneaux isolants

Les panneaux isolants sont généralement posés en une couche. Si une grande épaisseur d'isolation est requise, une pose en deux couches est possible. Dans ce cas, la couche supérieure est posée à joints décalés par rapport à la couche inférieure.

Les panneaux isolants sont posés en liaison et à joints bien serrés (de préférence en appareil d'une demi-brique).

En cas de pose d'une isolation à pente intégrée, il convient d'établir au préalable un plan de pose.

Au besoin, les panneaux peuvent être découpés, sciés ou perforés sur chantier. Les panneaux endommagés doivent être déclassés.

Les surfaces de pose et les panneaux isolants demeurent secs jusqu'à la fin de l'ensemble des travaux.

Le support doit être sec à l'air.

Dans le cas de UTHERM ROOF L, UTHERM ROOF L PRO, UTHERM ROOF L TAPERED et UTHERM ROOF L PRO TAPERED il convient toujours d'éviter le contact du revêtement en aluminium avec du béton jeune en prévoyant la pose intermédiaire d'une feuille de protection.

Les méthodes de pose de l'isolation au support sont décrites dans les  $\S$  5.2.3.1,  $\S$  5.2.3.2,  $\S$  5.2.3.3,  $\S$  5.2.3.4 et  $\S$  5.2.3.5.

Lors du <u>collage des panneaux au moyen de colle synthétique</u>, la température ambiante et la température de surface ne peuvent être inférieures à +5 °C. Les panneaux isolants doivent être posés dans la colle et pressés avant la formation de peau. L'assemblage collé ne peut pas être rompu avant le durcissement total de la mousse. Si les panneaux ont glissé ou été déplacés et que l'adhérence est interrompue, il est nécessaire d'appliquer à nouveau la mousse afin de garantir une bonne adhérence. Il convient de mettre en œuvre la colle synthétique conformément aux directives de mise en œuvre du Titulaire d'Agrément.

Quelle que soit la technique de pose, l'application de la (première) couche d'étanchéité doit être effectuée immédiatement après la pose de l'isolant, de sorte qu'il n'y ait pas d'isolant non protégé à la fin de la journée de travail.

En cas de <u>pose en indépendance</u>, il convient d'appliquer l'étanchéité, y compris le lestage, immédiatement après la pose des panneaux isolants.

Il est indispensable de protéger les panneaux isolants appliqués contre les intempéries lors de chaque interruption du travail et en tout cas à la fin de chaque journée.

## 5.2.3.1 Pose des panneaux isolants sur béton, béton cellulaire, béton-mousse ou éléments en terre cuite

Les panneaux isolants UTHERM ROOF L et UTHERM ROOF L PRO (dimensions maximales 1200 mm x 1200 mm) et UTHERM ROOF L TAPERED et UTHERM ROOF L PRO TAPERED peuvent être collés par bandes avec la colle PU SOUDATHERM ROOF 250. Au moins 4 bandes de colle/m sont appliquées (80 à 100 g/m²). Dans les angles et sur le côté du toit, le nombre de bandes de colle/m doit être doublé.

Les panneaux isolants UTHERM ROOF M, UTHERM ROOF L et UTHERM ROOF L PRO (dimensions maximales 1200 mm x 1200 mm) peuvent être posés en indépendance avec étanchéité lestée.

Pour la pose des panneaux isolants en fonction de la résistance au vent du complexe de toiture, il y a lieu de tenir compte des valeurs de calcul mentionnées au § 5.3.

## 5.2.3.2 Pose des panneaux isolants sur bois ou panneaux ligneux

Les panneaux isolants UTHERM ROOF L et UTHERM ROOF L PRO (dimensions maximales 1200 mm x 1200 mm) et UTHERM ROOF L TAPERED et UTHERM ROOF L PRO TAPERED peuvent être collés par bandes avec la colle PU SOUDATHERM ROOF 250. Au moins 4 bandes de colle/m sont appliquées (80 à 100 g/m²). Dans les angles et sur le côté du toit, le nombre de bandes de colle/m doit être doublé.

Les panneaux isolants peuvent être fixés mécaniquement (multiplex).

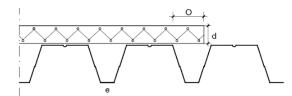
Pour la pose des panneaux isolants en fonction de la résistance au vent du complexe de toiture, il y a lieu de tenir compte des valeurs de calcul mentionnées au § 5.3.

### 5.2.3.3 Pose des panneaux isolants sur tôles d'acier profilées

Les tôles d'acier présenteront une épaisseur ≥ 0,75 mm.

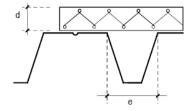
Les panneaux isolants plans sont posés transversalement par rapport à l'ouverture des ondes, à joints fermés et décalés, et fixés mécaniquement (voir § 5.2.3.3.1) ou par bandes de colle PU (voir § 5.2.3.3.2).

La pose des panneaux isolants en porte-à-faux (o) au-dessus des ondes de la tôle en acier (panneaux posés en travers par rapport aux ondes) est autorisée pour des épaisseurs supérieures (50 mm ou plus) jusqu'à maximum 110 mm.



L'ouverture d'onde maximale autorisée (e) dépend de l'épaisseur de l'isolation :  $e \le 3 \times d$ , avec :

- d = épaisseur de l'isolation en mm
- e = ouverture de l'onde en mm



## 5.2.3.3.1 <u>Fixation mécanique des panneaux isolants sur tôles</u> d'acier profilées

Le nombre de fixations mécaniques dépend de leur qualité et de l'épaisseur des tôles d'acier profilées. Il convient de veiller à ce que les vis transpercent la tôle d'acier profilée de 15 mm au minimum.

En cas d'utilisation de fixations mécaniques, le schéma de fixation présenté à la figure 1 est renseigné à titre indicatif. Les panneaux isolants comporteront au moins 4 fixations (pour les panneaux de dimensions de 1200 mm x 600 mm et 1200 mm x 1200 mm) ou 6 fixations (pour les panneaux de dimensions de 2400 mm x 1200 mm et 2500 mm x 1200 mm), leur répartition respectant celle de la figure 1.

Fig. 1 – Schémas de pose pour les fixations mécaniques

Composition de toiture	Pare-vapeur	Fixation
Étanchéité de toiture collée sur isolant fixé mécaniquement	Sans pare-vapeur	Calculer le nombre de fixations par panneau, avec un minimum de 4 ou 6, sur la base de la valeur de calcul forfaitaire mentionnée au § 5.3, Qr : 450 N/fixation avec prise en compte de la charge totale du vent 1,3 q <sub>b</sub> x (C <sub>pel</sub> – C <sub>pi</sub> ).
RRRRRRR WALLS	Avec pare-vapeur	En présence d'un écran étanche à l'air ou d'un pare-vapeur posé en indépendance, calculer le nombre de fixations par panneau, avec un minimum de 4 ou 6, sur la base de la valeur de calcul forfaitaire mentionnée au § 5.3, Qr : 450 N/fixation avec prise en compte de la charge totale du vent 1,3 × q <sub>b</sub> × (C <sub>pel</sub> - C <sub>pi</sub> ).
Étanchéité de toiture monocouche fixée dans le joint ou avec des bandes de fixation linéaires.	Sans pare-vapeur	En l'absence d'un écran étanche à l'air ou de parevapeur, ancrer les panneaux avec au minimum 4 ou 6 fixations par panneau.
RRRRRRR STATE	Avec pare-vapeur	En présence d'un écran étanche à l'air ou d'un pare-vapeur posé en indépendance, calculer le nombre de fixations par panneau, avec un minimum de 4 ou 6, sur la base de la valeur de calcul forfaitaire mentionnée au $\S$ 5.3, $Q_r$ : 450 N/fixation mais avec prise en compte seulement de 50 % de la charge totale du vent 1,3 x $q_b$ x (Cpel – $C_{pi}$ ).
Étanchéité de toiture avec sous-couche armée au polyester fixée avec les panneaux isolants selon le système « plic-ploc ».	Avec ou sans pare- vapeur	Indépendamment de la présence ou non d'un écran étanche à l'air ou d'un pare-vapeur, ancrer les panneaux avec au minimum 4 ou 6 fixations par panneau.  Le nombre de fixations pour la sous-couche bitumée armée d'un voile de polyester est déterminé sur la base de la charge totale du vent 1,3 x q <sub>b</sub> x (C <sub>pel</sub> - C <sub>pi</sub> ) et de la valeur de calcul forfaitaire Qr: 450 N/fixation ou de la valeur de calcul mentionnée dans l'ATG de l'étanchéité de toiture.

## 5.2.3.3.2 Collage des panneaux isolants sur tôles d'acier profilées

La flèche maximale de la tôle d'acier profilée s'élève à 1/250.

Les panneaux isolants UTHERM ROOF L et UTHERM ROOF L PRO (dimensions maximales 1200 mm x 1200 mm) et UTHERM ROOF L TAPERED et UTHERM ROOF L PRO TAPERED peuvent être collés par bandes avec la colle PU SOUDATHERM ROOF 250. Une bande de colle est appliquée sur chaque onde (90 à 125 g/m²). Dans les angles et sur le côté du toit, 2 bandes de colle par onde doivent être appliquées.

### 5.2.3.4 Pose des panneaux isolants sur étanchéité ou parevapeur bitumineux

Les panneaux isolants UTHERM ROOF L et UTHERM ROOF L PRO (dimensions maximales 1200 mm x 1200 mm) et UTHERM ROOF L TAPERED et UTHERM ROOF L PRO TAPERED peuvent être collés par bandes avec la colle PU SOUDATHERM ROOF 250. Au moins 4 bandes de colle/m sont appliquées (80 à 100 g/m²). Dans les angles et sur le côté du toit, le nombre de bandes de colle/m doit être doublé.

Les panneaux isolants UTHERM ROOF M, UTHERM ROOF L et UTHERM ROOF L PRO (dimensions maximales 1200 mm x 1200 mm) peuvent être posés en indépendance avec étanchéité lestée.

En cas de pare-vapeur sur tôle d'acier profilée, les panneaux isolants peuvent être fixés mécaniquement. Voir § 5.2.3.3.1.

Pour la pose des panneaux isolants en fonction de la résistance au vent du complexe de toiture, il y a lieu de tenir compte des valeurs de calcul mentionnées au § 5.3.

## 5.2.3.5 Pose des panneaux isolants sur membrane bitumineuse avec finition aluminium

Les panneaux isolants UTHERM ROOF L et UTHERM ROOF L PRO (dimensions maximales 1200 mm x 1200 mm) et UTHERM ROOF L TAPERED et UTHERM ROOF L PRO TAPERED peuvent être collés par bandes avec la colle PU SOUDATHERM ROOF 330. Au moins 4 bandes de colle/m sont appliquées (80 à 100 g/m²). Dans les angles et sur le côté du toit, le nombre de bandes de colle/m doit être doublé.

Les panneaux isolants UTHERM ROOF M, UTHERM ROOF L et UTHERM ROOF L PRO (dimensions maximales 1200 mm x 1200 mm) peuvent être posés en indépendance avec étanchéité lestée.

En cas de pare-vapeur sur tôle d'acier profilée, les panneaux isolants peuvent être fixés mécaniquement. Voir § 5.2.3.3.1.

Pour la pose des panneaux isolants en fonction de la résistance au vent du complexe de toiture, il y a lieu de tenir compte des valeurs de calcul mentionnées au § 5.3.

### 5.2.4 Étanchéité de toiture

La pose de l'étanchéité de toiture est effectuée conformément aux prescriptions de pose mentionnées dans l'ATG de l'étanchéité de toiture. À cet effet, il y a lieu de respecter et le cas échéant d'adapter la composition de toiture mentionnée au § 5.2.

toujours un lestage (couche de lestage – voir le feuillet d'information de l'UBAtc 2012/2: "L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4"). Cette technique de pose d'étanchéité convient pour tous les types d'isolation. Les revêtements d'étanchéité de toiture bitumineuses collés en adhérence totale avec une colle bitumineuse à froid sont posés conformément à la NIT 280 et à l'ATG du revêtement d'étanchéité. Cette technique de pose d'étanchéité convient pour UTHERM ROOF M.

Les étanchéités posées en indépendance comporteront

Les revêtements d'étanchéité de toiture synthétiques collés en adhérence totale ou partielle avec une colle à froid sont posés conformément à la NIT 280 et à l'ATG du revêtement d'étanchéité. Cette technique de pose d'étanchéité convient pour tous les types d'isolation. Les revêtements d'étanchéité autoadhésifs autorisés par Unilin sont posés conformément à l'ATG de l'étanchéité de toiture et aux instructions du fabricant. Cette technique de pose d'étanchéité convient pour être appliquée sur UTHERM ROOF L, UTHERM ROOF L PRO, UTHERM ROOF L TAPERED en UTHERM ROOF L PRO TAPERED.

Les étanchéités de toiture fixées mécaniquement sont posées conformément aux NIT 280 et 239 et à l'ATG du revêtement d'étanchéité. Cette technique de pose d'étanchéité convient pour tous les types d'isolation.

### 5.3 Résistance à l'action du vent

Il convient de prendre les précautions nécessaires afin que la toiture puisse résister à l'action du vent.

La résistance à l'action du vent de l'isolation de toiture est déterminée sur la base de l'action du vent à prévoir. Elle est calculée conformément au Feuillet d'information de l'UBAtc 2012/2 : « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 ».

Pour la pose en indépendance, la couche de lestage sera appliquée conformément au Feuillet d'information de l'UBAtc 2012/2: « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4».

Pour les autres modes de fixation, nous reprenons ci-après les valeurs de calcul de résistance à l'action du vent (Qr) pour les panneaux isolants.

Cette résistance à l'action du vent (Qr) tient compte d'un facteur de sécurité d'1,5 et des résultats d'essai au vent (Q1) mentionnés au § 6.3.

Les valeurs de calcul mentionnées sont comparables à l'effet d'une action du vent présentant une période de retour de 25 ans, telle qu'indiquée dans le Feuillet d'information 2012/2 de l'UBAtc « L'action du vent sur les toitures plates conformément à la norme sur l'action du vent NBN EN 1991-1-4 ».

Ces valeurs de calcul doivent être contrôlées par rapport à la valeur de calcul pour l'étanchéité de toiture (en fonction du mode de pose de l'étanchéité - voir l'ATG de l'étanchéité), la valeur de calcul la plus faible pour l'ensemble de la composition de la toiture étant à prendre en considération.

Tableau 3 – Valeurs de calcul de la résistance au vent (Qr) pour les panneaux isolants

	Méthodes pour la pose de l'isolation sur le support			
Support	Colle sy	Fixation mécanique par vis (type § 3.2.2)		
	SOUDATHERM ROOF 250 SOUDATHERM ROC			
Béton, béton cellulaire, béton- mousse ou éléments en terre cuite	4000 Pa (*)	-	-	
Bois ou panneaux ligneux	4000 Pa	-	_	
Tôles d'acier profilées (≥ 0,75 mm)	4000 Pa	-	450 N par vis (**)	
Etanchéité ou pare-vapeur bitumineux	4000 Pa	-	450 N par vis (**) (pare-vapeur sur tôle d'acier)	
Membrane bitumineuse avec finition aluminium	-	4000 Pa	450 N par vis (**) (pare-vapeur sur tôle d'acier)	

<sup>\*):</sup> Cette valeur ne s'applique pas au béton cellulaire et au béton-mousse.

Ces valeurs de calcul pour les panneaux isolants doivent être comparées aux valeurs de calcul pour le système d'étanchéité des toitures (voir ATG système d'étanchéité de toiture). La valeur de calcul la plus basse sera prise en compte. L'adhérence du parevapeur au support doit aussi être vérifiée.

### 5.4 Sécurité incendie

Il convient de vérifier si l'A.R. du 19/12/1997 (y compris sa modification par les A.R. du 4/04/2003, du 1/03/2009, du 12/07/2012, du 07/12/2016 et du 20/05/2022) est d'application. Le cas échéant, il convient de respecter les exigences suivantes en matière de composition de toiture :

- par rapport à un incendie extérieur: le système d'étanchéité de toiture doit satisfaire au classement B<sub>ROOF</sub>(†1), conformément à la NBN EN 13501-5. Les étanchéités de toiture placées conformément à leur ATG répondent à ces exigences; voir à ce propos l'annexe A de l'ATG de l'étanchéité de toiture.
- par rapport à un incendie intérieur : l'élément de support doit être conçu et exécuté de telle sorte qu'il présente une valeur Rf en fonction du type de bâtiment tel que prévu à l'A.R.
- S'agissant du compartimentage, il convient de vérifier au niveau du projet dans quelle mesure il y a lieu de prévoir et d'exécuter les parties et détails de toiture avec des coupe-feu réalisés en matériau ininflammable (Euroclass A1).

<sup>(\*\*):</sup> Valeur de calcul forfaitaire. Une valeur plus élevée peut être obtenue en effectuant des tests de vent.

## 6 Performances

### 6.1 Performances thermiques

Voir la NBN B 62-002 « Performances thermiques de bâtiments – Calcul des coefficients de transmission thermique (valeurs U) des composants et éléments de bâtiments », édition 2008.

$$1/U = R_T = R_{si} + R_{toiture chaude} + R_{se}$$

$$R_{toiture\ chaude} = R_1 + R_2 + ... + R_{isol} + ... + R_n$$

$$U = 1/R_T \tag{1}$$

$$\Delta U_{cor} = 1/(R_T - R_{cor}) - 1/R_T$$
 (2)

$$U_{c} = U + \Delta U_{cor} + \Delta U_{g} + \Delta U_{f}$$
 (3)

### Avec:

- R<sub>T</sub>: résistance thermique totale de la toiture chaude
- R<sub>toiture chaude</sub>: résistance thermique (m².K/W) de la toiture chaude, soit la somme des résistances thermiques (valeurs de calcul) des différentes couches qui la composent
- $R_{si}$ : résistance à la transmission thermique de la surface intérieure, conformément à la NBN EN ISO 6946. Pour la toiture chaude :  $R_{si}$  = 0,10 m².K/W
- R<sub>isol</sub>: pour une couche d'isolation homogène, il s'agit de la résistance thermique déclarée du produit isolant pour l'épaisseur visée. R<sub>isol</sub> = R<sub>D</sub>
- $R_{se}$  : résistance à la transmission thermique de la surface extérieure, conformément à la NBN EN ISO 6946. Pour la toiture chaude :  $R_{se}$  = 0,04 m².K/W
- R<sub>cor</sub>: facteur de correction pour les tolérances de pose lors de l'exécution de la toiture chaude. R<sub>cor</sub> = 0.10 m<sup>2</sup> K/W
- U : coefficient de transmission thermique (W/m².K) de la toiture chaude, calculé conformément à (1)
- \( \Delta \Lambda \text{corr} : \text{ facteur de correction (W/m².K) sur la valeur U pour les tolérances dimensionnelles et de pose lors de l'exécution, calculé conformément à (2)
- U<sub>c</sub>: coefficient de transmission thermique corrigé (W/m².K) pour la toiture chaude, conformément à (3) et à la NBN EN ISO 6946

- $\Delta U_g$ : majoration de la valeur U pour fentes dans la couche d'isolation, conformément à la NBN EN ISO 6946, pour une exécution conforme à l'ATG,  $\Delta U_g$  = 0
- AUr: majoration de la valeur U pour fixations à travers la couche d'isolation, conformément à la NBN EN ISO 6946,

$$\Delta U_f = \alpha \cdot \frac{\lambda_f \cdot A_f \cdot n_f}{d_0} \left[ \frac{R_{isol}}{R_{T,h}} \right]^2$$

à prendre en compte pour l'isolation fixée mécaniquement :

- d<sub>0</sub> (m) : épaisseur de la couche d'isolation
- d<sub>i</sub> (m) : longueur de la fixation déterminée comme suit :
  - S'agissant de fixations qui traversent la couche d'isolation totalement (sous angle droit ou de façon inclinée), la longueur est égale ou supérieure à l'épaisseur de la couche d'isolation : d₁ ≥ d₀
  - o En cas de fixations noyées, la longueur est égale à la partie de la fixation qui traverse la couche d'isolation, soit inférieure à l'épaisseur de la couche d'isolation : d<sub>1</sub> < d<sub>0</sub>.
- α est un coefficient de correction (-) déterminé comme suit :
  - o  $\alpha$  = 0,8 lorsque la fixation mécanique traverse complètement la couche d'isolation
  - o  $\alpha = 0.8 \text{ x d}_1/\text{d}_0$  lorsque la fixation est noyée dans la couche d'isolation
- λ<sub>f</sub> (W/m.K): la conductivité thermique de la fixation mécanique, par ex. acier = 50 W/m.K
- n<sub>f</sub> (m<sup>-2</sup>): nombre de fixations mécaniques par m<sup>2</sup>
- A<sub>f</sub> (m<sup>2</sup>): section d'une fixation mécanique
- $R_{isol}$ : pour une couche d'isolation homogène, il s'agit de la résistance thermique déclarée pour l'épaisseur visée traversée par la fixation mécanique.  $R_{isol} = R_D$
- R<sub>T,h</sub>: résistance thermique totale de la toiture chaude, sans prise en compte d'un quelconque effet de pont thermique

Toutes les valeurs R sont exprimées en m<sup>2</sup>.K/W.

Toutes les valeurs U sont exprimées en W/m<sup>2</sup>.K.

Tableau 4 –  $R_{isol} = R_D[(m^2.K)/W]$ 

Épaisseur	R <sub>isol</sub>	Épaisseur	Risol	
	UTHERM ROOF M	Lpuisseoi	UTHERM ROOF L UTHERM ROOF L PRO	
(mm)	(m².K/W)	(mm)	(m².K/W)	
30	1,00	30	1,30	
40	1,35	40	1,70	
50	1,75	50	2,15	
60	2,10	60	2,60	
70	2,50	70	3,00	
80	2,95	80	3,45	
90	3,30	90	3,90	
100	3,70	100	4,30	
110	4,05	110	4,75	
120	4,40	120	5,20	
130	4,80	130	5,65	
140	5,15	140	6,05	
150	5,55	150	6,50	
160	5,90	160	6,95	

Épaisseur	R <sub>Isol</sub> Pente 10 mm UTHERM ROOF L TAPERED UTHERM ROOF L PRO TAPERED	
(mm)	(m².K/W)	
30/40	1,30/1,70	
40/50	1,70/2,15	
50/60	2,15/2,60	
60/70	2,60/3,00	
70/80	3,00/3,45	
80/90	3,45/3,90	
90/100	3,90/4,30	
100/110	4,30/4,75	
110/120	4,75/5,20	

	R <sub>isol</sub> Pente 15 mm	
Épaisseur	UTHERM ROOF L TAPERED UTHERM ROOF L PRO TAPERED	
(mm)	(m².K/W)	
30/45	1,30/1,95	
45/60	1,95/2,60	
60/75	2,60/3,25	
75/90	3,25/3,90	
90/105	3,90/4,55	
105/120	4,55/5,20	

Épaisseur	R <sub>Isol</sub> Pente 20 mm UTHERM ROOF L TAPERED UTHERM ROOF L PRO TAPERED	
(mm)	(m².K/W)	
30/50	1,30/2,15	
50/70	2,15/3,00	
70/90	3,00/3,90	
90/110	3,90/4,75	
110/130	4,75/5,65	

Épaisseur	R <sub>isol</sub> Pente 25 mm UTHERM ROOF L TAPERED UTHERM ROOF L PRO TAPERED	
(mm)	(m <sup>2</sup> .K/W)	
30/55	1,30/2,35	
55/80	2,35/3,45	
80/105	3,45/4,55	
105/130	4,55/5,65	

### 6.2 Autres performances

 Les caractéristiques de performance des panneaux isolants sont reprises au § 6.2.1.

La colonne « UBAtc » précise les critères d'acceptation minimums fixés par l'UBAtc. La colonne « fabricant » mentionne les critères d'acceptation que le fabricant s'impose.

Le respect de ces critères est vérifié lors des différents contrôles effectués et fait partie de la certification de produit.  Les caractéristiques de performance du système sont reprises au § 6.2.2.

La colonne « UBAtc » précise les critères d'acceptation minimums fixés par l'UBAtc. À défaut de ces critères, le tableau mentionne les résultats d'essais en laboratoire. Ces valeurs ne sont pas déduites d'interprétations statistiques et ne sont pas garanties par le fabricant.

Propriétés	Critères UBAtc	Critères fabricant	Méthode de détermination	Résultats		
6.2.1 Propriétés du produit (voir NBN El	5.2.1 Propriétés du produit (voir NBN EN 13165:2012 + A2:2016)					
Longueur (mm)	voir Tableau 5	voir Tableau 5	NBN EN 822	Х		
Largeur (mm)	voir Tableau 5	voir Tableau 5	NBN EN 822	Х		
Épaisseur (mm)	T2, voir Tableau 5	T2, voir Tableau 5	NBN EN 823	Х		
Équerrage (mm/m)	≤ 5	≤ 5	NBN EN 824	Х		
Planéité (mm) (≤ 75 dm²) (> 75 dm²)	≤3 ≤5	≤3 ≤5	NBN EN 825	Х		
Stabilité dimensionnelle après						
48 h 70 °C et 90 % H.R. (%)	DS(70,90)3 $\Delta \epsilon_{l,b} \leq 2$ ; $\Delta \epsilon_{d} \leq 6$	DS(70,90)3 $\Delta \epsilon_{l,b} \leq 2$ ; $\Delta \epsilon_{d} \leq 6$	NBN EN 1604	х		
48 h -20 °C (%)	_	$\begin{array}{l} DS(\text{-20,-})1 \\ \Delta\epsilon_{I,b} \leq 1 \; ; \; \Delta\epsilon_{d} \leq 2 \end{array}$	NBN EN 1604	X		
Agent gonflant	sans (H)CFC	pentane	analyse gaz cellulaire	x		
Résistance à la compression à 10 % de déformation (kPa)  UTHERM ROOF M  UTHERM ROOF L,  UTHERM ROOF L TAPERED,  UTHERM ROOF L PRO,  UTHERM ROOF L PRO TAPERED  (30 mm ≤ d < 60 mm)  (60 mm ≤ d < 90 mm)  (90 mm ≤ d ≤ 160 mm)  Résistance à la traction perpendiculaire (kPa)  UTHERM ROOF M  UTHERM ROOF L,  UTHERM ROOF L,  UTHERM ROOF L TAPERED,	CS(10\Y)120 ≥ 120  TR80 ≥ 80 (systèmes collés) TR40 ≥ 40	$CS(10\Y)150 \ge 150$ $CS(10\Y)150 \ge 150$ $CS(10\Y)175 \ge 175$ $CS(10\Y)200 \ge 200$ $TR80 \ge 80$ $TR100 \ge 100$	NBN EN 826 NBN EN 1607	X X		
UTHERM ROOF L PRO, UTHERM ROOF L PRO TAPERED  Coefficient de conductivité thermique $\lambda_D$ (W/m.K)  UTHERM ROOF M  (30 mm $\leq$ d $<$ 50 mm)  (50 mm $\leq$ d $<$ 80 mm)  (80 mm $\leq$ d $\leq$ 160 mm)  UTHERM ROOF L,  UTHERM ROOF L TAPERED,  UTHERM ROOF L PRO,		0,029 0,028 0,027 0,023	NBN EN 12667	x		
UTHERM ROOF L PRO, UTHERM ROOF L PRO TAPERED Réaction au feu	A1-F ou non examiné	F	Euroclass (Classification : voir la NBN EN 13501-1)	x		

Propriétés	Critères UBAtc	Critères fabricant	Méthode de détermination	Résultats
6.2.2 Propriétés du système				
Résistance à l'action du vent	-	voir § 6.3	UEAtc § 4.1	Χ
Résistance à la traction (kPa) (support + SOUDATHERM ROOF 250 + UTHERM ROOF L) Initiale Après 28 jours à 80 °C	- Δ≤50 %		Guide UBAtc « colles synthétiques – isolant pour toitures plates » + NBN EN 1607	X X
Effet température				
Variation dimensionnelle linéaire (%)	≤ 0,5 (max. 5 mm)	-	UEAtc § 4.3.1	X
Déformation (mm)	< 3	_	UEAtc § 4.3.2	X
Glissement (*)	<b>–</b> (*)	_	UEAtc § 4.3.4	_
Effet du mouvement de l'isolant sur l'étanchéité de toiture (**)	— (**)	-	UEAtc § 4.3.3	ı
Résistance mécanique				
Charge répartie (%)	DLT(2)5 ≤ 5	DLT(2)5 ≤ 5	NBN EN 1605	Х
Charge concentrée 2 faces (1000 N)	pas de rupture	-	UEA†c § 4.5.3	×
Porte-à-faux (1000 N) (***)	pas de rupture	_	UEAtc § 4.5.2	Х

X: Testé et conforme au critère du fabricant

(\*): Essai requis uniquement si les conditions suivantes sont réunies simultanément :

- pente > 20 % (11 °);
- la fixation mécanique de l'étanchéité n'est pas prescrite pour prévenir le glissement;
- l'isolation est parementée.

### (\*\*): Essai non requis si:

l'étanchéité est posée en indépendance, fixée mécaniquement ou collée en adhérence partielle sur l'isolant qui est lui-même fixé à l'élément de support ;

l'étanchéité est collée en adhérence totale sur l'isolant qui est lui-même fixé à l'élément de support, le matériau isolant présentant une variation dimensionnelle < 0,5 mm pour un  $\Delta T$  de 50 °C

(\*\*\*): La pose des panneaux isolants en porte-à-faux au-dessus des ondes de la tôle en acier n'est pas autorisée pour des épaisseurs < 50 mm.

## Tableau 5 – Tolérances

Tolérance longueur (mm)	Tolérance largeur (mm)	Tolérance épaisseur (mm)	
		Classe T2	
± 7,5 mm (1000 - 2000)	± 5 mm (< 1000)	± 2 mm (< 50)	
± 10 mm (2001 - 4000)	± 7,5 mm (1000 – 2000)	± 3 mm (50 - 75)	
		+5 / -3 mm (> 75)	

### 6.3 Essais de résistance à l'action du vent

Aperçu des essais de résistance à l'action du vent effectués conformément UEAtc § 4.1.1. Les dimensions des panneaux sont toujours de 1200 mm x 600 mm.

### 6.3.1 Colle synthétique

- Tôle d'acier + SOUDATHERM ROOF 250 (80 g/m²) + UTHERM ROOF L, épaisseur 120 mm + étanchéité de toiture collée :
  - résistance à l'action du vent 6000 Pa,
  - rupture à 6500 Pa (délamination dans la colle entre le support et l'isolant et délamination de l'isolant entre le revêtement et la mousse)
- Tôle d'acier + primaire + pare-vapeur autoadhésif bitumineux + SOUDATHERM ROOF 250 (116 g/m²) + UTHERM ROOF L, épaisseur 120 mm + étanchéité de toiture collée :
  - résistance à l'action du vent 7500 Pa
  - rupture à 8000 Pa (délamination dans la colle entre pare-vapeur et l'isolant et délamination de l'isolant entre le revêtement et la mousse)
- Tôle d'acier + primaire + membrane bitumineuse autocollante avec finition aluminium + SOUDATHERM ROOF 330 (ca. 120 g/m²) + UTHERM ROOF L, épaisseur 120 mm + étanchéité autocollante :
  - résistance à l'action du vent 7500 Pa
  - rupture à 7000 Pa (délamination dans la colle entre pare-vapeur et isolation)
- Tôle d'acier + primaire + membrane bitumineuse autocollante avec finition aluminium + SOUDATHERM ROOF 330 (ca. 110 g/m²) + UTHERM ROOF L, épaisseur 120 mm + SOUDATHERM ROOF 330 (ca. 100 g/m²) + UTHERM ROOF L, épaisseur 120 mm + étanchéité autocollante :
  - résistance à l'action du vent 8000 Pa
  - rupture à 8.500 Pa (delamination dans la colle entre pare-vapeur et et l'isolant et délamination entre pare-vapeur et colle)

### 6.3.2 Fixation mécanique

- Tôle d'acier + fixation mécanique de UTHERM ROOF M, épaisseur 30 mm (4 fixations par panneau) + étanchéité collée en adhérence totale :
  - résistance à l'action du vent 2500 Pa,
  - rupture à 3000 Pa (rupture de l'isolation).
- Tôle d'acier + fixation mécanique de UTHERM ROOF M, épaisseur 120 mm (8 fixations par panneau) + étanchéité collée en adhérence totale :
  - résistance à l'action du vent 7500 Pa,
  - rupture à 8000 Pa (déformation tôle d'acier).
- Tôle d'acier + fixation mécanique de UTHERM ROOF L, épaisseur 30 mm (4 fixations par panneau) + étanchéité collée en adhérence totale :
  - résistance à l'action du vent 3000 Pa,
  - rupture à 3500 Pa (rupture de l'isolation).
- Tôle d'acier + fixation mécanique de UTHERM ROOF L, épaisseur 120 mm (8 fixations par panneau) étanchéité collée en adhérence totale :
  - résistance à l'action du vent 5500 Pa,
  - rupture à 6000 Pa (parement de l'isolation se détache).

## 7 Conditions

- A. Le présent Agrément Technique se rapporte exclusivement au système mentionné dans l'en-tête de cet Agrément Technique.
- B. Seuls le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur, peuvent revendiquer l'application de l'Agrément Technique.
- C. Le Titulaire d'Agrément et, le cas échéant, le Distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'Agrément Technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'Agrément Technique ni pour un produit, kit ou système ainsi que ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'Agrément Technique.
- D. Les informations qui sont mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le Titulaire d'Agrément, le Distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du système, traité dans l'Agrément Technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'Agrément Technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'Agrément Technique.
- E. Le Titulaire d'Agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAtc, à l'Opérateur d'Agrément et à l'Opérateur de Certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'Agrément Technique.
- F. L'Agrément Technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du système. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du système, tel que décrit dans l'Agrément Technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- G. Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.
- H. Les références à l'Agrément Technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 2992) et du délai de validité.
- L'UBAtc, l'Opérateur d'Agrément et l'Opérateur de Certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du Titulaire d'Agrément ou du Distributeur, des dispositions de l'article 7.

Cet Agrément Technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'Opérateur d'Agrément, BCCA, et sur base de l'avis favorable du Groupe Spécialisé « TOITURES », accordé le 26 septembre 2023.

Par ailleurs, l'Opérateur de Certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 9 février 2024.

Cet ATG remplace l'ATG 2992, valable du 09/01/2024 au 08/01/2029. Les modifications par rapport à la version précédente sont reprises ci-après :

Modifications par rapport à la version précédente

Correction consistant en l'ajout de techniques de pose d'étanchéité synthétique dans Tableau 2 et paragraphe 5.2.4.

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Eric Winnepenninckx, Secrétaire général Benny de Blaere, Directeur Pour l'Opératour d'Agrément et de certification

Olivier Delbrouck, Directeur général

L'Agrément Technique reste valable, à condition que le système, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet Agrément Technique;
- soient soumis au contrôle continu de l'Opérateur de Certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'Agrément Technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.butgb-ubatc.be).

La version la plus récente de l'Agrément Technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.



l'UBAtc asbl est notifié par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011. Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl fonctionnent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de :







European Organisation for Technical Assessment

www.eota.eu

Union européenne pour l'Agrément Technique dans la construction

World Federation of Technical Assessment Organisations

www.ueatc.eu

www.wftao.com